



MG International S.A.
Rapport annuel 2021

MG INTERNATIONAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 516 004,60 euros
Siège social : Z.I. Athélia IV – 163 avenue des Tamaris, 13705 La Ciotat Cedex
441 743 002 R.C.S. Marseille

RAPPORT DE GESTION ET SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I. Rapport d'activité 2021 – Situation et évolution de l'activité de la société et des filiales au cours de l'exercice clos - Faits marquants - Evénements postérieurs à la clôture – Evolution prévisible et perspectives d'avenir

1.1 Présentation générale des branches d'activité

MG International est une filiale de Maytronics Ltd, société de droit israélien fondée en 1983, créateur et un des leaders mondiaux des robots électriques de nettoyage de piscine avec la marque *Dolphin*.

MG International regroupe plusieurs branches d'activité au sein du marché des équipements de piscine.

La branche Piscines Privées exploitée par MG International depuis le siège situé à La Ciotat, opère sous le nom commercial « Maytronics France » et participe ainsi au renforcement de la marque Maytronics au niveau mondial.

La branche piscines privées propose sur le territoire français aux revendeurs et aux fabricants de matériel de piscine :

- Des solutions de nettoyage des piscines avec les gammes de robots électriques de marque *Dolphin*, produit historique de Maytronics Ltd, également commercialisés sous des marques distributeurs.

Pour ces produits, MG International (« Maytronics France ») est l'importateur des produits du groupe et se concentre sur le marketing et la vente des équipements sur le territoire national.

Ces activités sont soutenues par un centre logistique (externalisé) situé à proximité d'Aix en Provence, et par un centre de SAV et de pièces détachées situé à La Ciotat.

- Des solutions de sécurité piscine avec :
 - Des couvertures automatiques de piscine dont MG International (« Maytronics France ») est le concepteur et le fabricant, s'appuyant sur une usine de fabrication de 4 500m² basée à La Ciotat.
 - Des alarmes pour la sécurité des piscines privées, activité historique de MG International SA, dont la fabrication est confiée à Maytronics Ltd.

Le chiffre d'affaires de la branche piscines privées de MG International est réalisé par des ventes B to B aux magasins et aux constructeurs de piscines.

La branche Sécurité Piscines Publiques développe et commercialise un système breveté de surveillance assistée par ordinateur pour la détection de noyades sous la marque *Poséidon*.

Poséidon opère depuis l'établissement secondaire de Boulogne Billancourt et depuis la filiale Poséidon Technologies Inc., basée à Atlanta aux Etats-Unis. La R&D et les études sont basées en France tandis que les opérations (installation et maintenance hardware et software) se répartissent entre les deux structures.

Poséidon est également présent en Asie du Sud-Est au sein d'un groupement d'entreprises conjointes et solidaires qui comprend la filiale australienne de Maytronics Ltd.

Le chiffre d'affaires de *Poséidon* inclut les activités en France et à l'international à l'exclusion des Etats-Unis. L'activité de *Poséidon* aux Etats-Unis à travers la filiale Poséidon Technologies Inc., représentant environ 10% de l'activité de cette branche, n'est pas intégrée dans les états financiers de MG International.

Poséidon travaille directement avec les donneurs d'ordre publics et également avec des opérateurs privés qui construisent et/ou exploitent des piscines publiques en France, Belgique, Suisse, Allemagne, Suède, Pologne, Luxembourg ainsi qu'aux Etats-Unis et en Asie du sud-est et s'appuie sur un réseau de distribution à valeur ajoutée dans d'autres pays tels que le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark, la Chine et le Japon.

Les contrats de maintenance qui comprennent le plus souvent les remplacements de pièces, la main d'œuvre, et la garantie de maintien en condition opérationnelle des sites constituent un engagement de longue durée.

1.2 Activité 2021 par Business Unit – Faits marquants de l'exercice écoulé

Branche Piscines Privées

Etat du marché français de la piscine privée en 2021

Le marché de la piscine a connu une progression de 32% au cours de l'exercice 2021, favorisé par l'environnement de crise sanitaire, profitant du report de la demande des consommateurs vers les activités d'équipement de la maison et de bien-être. Le marché français a ainsi atteint son record historique pour la seconde année consécutive.

En effet, la demande des consommateurs pour la construction de piscines privées est très élevée, et le parc installé de piscines en France a été réévalué lors d'une étude conduite par la Fédération des Professionnels de la Piscine à 1,45 millions de piscines enterrées et 1,45 millions de piscines hors sol durables de plus de 10m2, représentant un marché stable et récurrent pour les professionnels du secteur.

Robots nettoyeurs de piscine

Situation commerciale et pénétration du marché français

Le groupe Maytronics Ltd conçoit et fabrique les gammes de robots nettoyeurs de piscine, sous la marque principale *Dolphin*, et sous des marques de distributeurs. Maytronics Ltd fait partie des leaders mondiaux de ce marché.

Les sociétés concurrentes comprennent notamment le groupe Fluidra, qui a procédé en 2018 à une fusion avec la société Zodiac et devient ainsi le second acteur sur le marché des robots électriques nettoyeurs de piscine, comprenant également les groupes Hayward et BWT.

Une des principales caractéristiques de Maytronics Ltd sur ce marché est sa stratégie de développement qui différencie très fortement les offres en fonction des canaux de distribution. MG International peut ainsi mettre en place des politiques de distribution adaptées aux exigences des principaux marchés.

Le robot électrique de piscine s'impose depuis quelques années comme le système le plus plébiscité de nettoyage des piscines. MG International – Maytronics France, leader du marché français, a participé à construire ce succès, en s'appuyant notamment sur les performances et sur la fiabilité des robots *Dolphin*.

La société estime que le total des appareils vendus sur le marché français se situe autour des 230 000 unités en 2021 (progression d'environ 20% par an sur les cinq dernières années).

Concernant l'entretien et la maintenance, les robots électriques nécessitent une à deux réparations importantes durant leur cycle de vie, et la société constate la hausse continue de la vente de pièces détachées pour entretenir le parc installé.

En France, MG International – Maytronics France estime détenir la position de leader du marché des robots électriques de nettoyage de piscine et la distribution des robots *Dolphin* constitue le premier poste du chiffre d'affaires de la Société.

Réseau sélectif de revendeurs pour les robots 'S-Series' et 'M-Series'

Depuis plusieurs années, MG International - Maytronics France s'appuie sur un réseau sélectif de revendeurs pour ses lignes de produit 'Serie S' et 'Serie M', qui participent à l'image qualité de la marque et qui assurent auprès des consommateurs l'exécution du contrat d'entretien *Dolphin Service*.

Le réseau regroupe à la fois les points de ventes de plusieurs enseignes nationales et les points de vente indépendants (dont une partie est membre du programme 'Elite' de mise en avant des revendeurs). En 2021 MG International - Maytronics France estime être représenté pour ces lignes de produits dans plus de 1 200 boutiques en France, pour un total national d'environ 2 200 points de vente spécialisés piscine (hors grande distribution).

Politique de stocks

MG International - Maytronics France propose aux grands réseaux de distributeurs de piscines ainsi qu'à ses revendeurs Elite des programmes d'achat anticipés « Early buy ».

Ces programmes sont soutenus par une politique de stocks élevés, représentant plus de 37 000 robots à disposition en stock en fin d'exercice 2021, contre 18 500 à fin 2020.

En outre la Société contribue à faciliter la croissance du groupe, en cherchant à optimiser les capacités industrielles des deux usines de la maison mère Maytronics Ltd en Israël, et en anticipant autant que possible ses achats, pour maintenir un niveau élevé de production sur les lignes d'assemblage durant les mois d'hiver. Après un exercice 2021 exceptionnel, MG International a ainsi reconstitué ses stocks en fin d'année en prévision de l'exercice 2022.

Robots nettoyeurs de piscine pour les piscines collectives et les piscines municipales

MG International – Maytronics France propose également aux opérateurs de bassins à usage collectif des solutions de nettoyage des piscines à travers une gamme dédiée de robots électriques de marque *Dolphin*, tant sur le segment des piscines municipales que sur celui des 'HMAC' (Hôtels, Motels, Résidences, Campings).

MG International – Maytronics France répond systématiquement aux appels d'offres lancés par les municipalités

ou les communautés d'agglomérations pour le nettoyage des piscines publiques.

Les équipes de MG International - Maytronics France assurent également l'entretien et la maintenance sur site des robots.

Couvertures automatiques de piscine

Croissance continue du marché français des couvertures automatiques de piscine

Alors que les couvertures de piscines avaient longtemps été regardées comme l'un des produits de sécurité conformes aux exigences de la loi sécurité piscine de janvier 2003, ce produit devient de plus en plus un élément de design prisé des consommateurs et il est inclus dans de nombreux projets de construction de piscines neuves.

La conjonction des besoins de sécurité piscine et des tendances liées au design et au confort ont entraîné une forte croissance du marché. La Société estime qu'environ 60 000 unités ont été vendues en France en 2021.

Optimisation des capacités industrielles

L'usine de couvertures automatiques de La Ciotat conduit depuis 2018 un important programme d'amélioration, en adoptant au quotidien les techniques du *Lean Manufacturing*.

La saison 2021 s'est soldée par un niveau d'excellence industrielle au-delà des attentes, et qui a notamment permis de maintenir tout au long de la saison des délais de fabrication fortement inférieurs (15 à 20 jours ouvrés au plus fort de la saison) à ce qu'a pu pratiquer le marché, ce qui est un niveau particulièrement appréciable pour des produits réalisés sur-mesure. Cette performance a permis à la Société de se démarquer de ses concurrents et de conquérir de nouveaux clients.

Pour accompagner la croissance prévisible, la Société a fait l'acquisition en 2021 d'une nouvelle machine de production, permettant ainsi à terme le doublement de la capacité de production.

En outre le bureau d'études couvertures permet dorénavant d'exécuter des projets de couvertures de plus en plus complexes, et apportant une plus grande valeur aux piscinistes.

Alarmes de piscine

MG International - Maytronics France, avec ses gammes d'alarme *Maytronics Précisio*, *Aqualarm* et *Aquasensor*, contribue à la prévention des noyades, en collaboration avec le travail d'éducation réalisé par les pisciniers.

L'alarme de piscine est une solution unique parmi les produits de sécurité, qui permet d'avertir les adultes responsables à l'instant même où leur intervention est nécessaire. Le produit est homologué en tant que dispositif autonome de sécurité, mais il peut également venir en complément d'un autre dispositif de sécurité, telle l'alarme *Espio* qui est compatible avec les couvertures automatiques de piscines.

Le Ministère des Sports a lancé durant l'année 2019 un plan « Aisance Aquatique », fortement relayé dans les médias, visant à la prévention générale des noyades (en mer, en rivière, en piscine), qui contribue au maintien d'un haut niveau de vigilance sur la sécurité piscine.

En 2021 les ventes de MG International – Maytronics France ont progressé en valeur de 14% pour les alarmes de piscine.

Branche Sécurité des Piscines Publiques



La Business Unit Poséidon spécialisée dans la détection automatique des noyades en piscines publiques a connu en 2021 une baisse des ventes de 9%. L'activité d'installation de nouveaux systèmes a été fortement impactée par la crise sanitaire en raison du ralentissement des opérations de construction. Un retard de trois à neuf mois a été constaté sur les chantiers suite à des restrictions d'accès et à des pénuries de main d'œuvre et de matériaux. Le maintien des revenus de maintenance des systèmes en service a contribué à limiter la baisse globale du chiffre d'affaires. Poséidon reste profitable malgré un contexte international défavorable.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

La Société a annoncé le 4 janvier 2022 l'arrivée de Mr. Nicolas Mouret au poste de Directeur Général. Mr. Mouret remplace Mr. David Alimi qui assurait le poste de Directeur Général depuis le départ de Mr. Vincent Quéré.

Conflit entre la Russie et l'Ukraine

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine n'impacte pas directement l'activité de MG International.

1.4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Un marché de la Piscine privée qui reste bien orienté

Comme ce fût le cas l'an dernier, l'année 2022 a démarré dans un contexte de challenge pour les professionnels de la piscine quant à leur capacité à satisfaire une demande attendue à nouveau en hausse. En conséquence, les commandes dites de pré-saison pour l'activité robots électriques de piscine ont à nouveau progressé. Il est trop tôt à ce stade pour savoir si la demande des consommateurs permettra d'absorber tous les volumes commandés par les professionnels.

La demande continue également de croître pour l'activité de couvertures.

Piscines publiques : une reprise d'activité synonyme de croissance des revenus

La Business Unit Poséidon disposait, au 1er janvier 2022, d'un carnet de commandes de 45 systèmes à installer. Il s'agit d'un chiffre sans précédent dont les revenus attendus compléteront les revenus des 250 bassins actuellement couverts par un contrat de maintenance.

1.5 Informations relatives au délai de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux articles L.441-14, D.441-6, A.441-2 du Code de commerce, vous trouverez dans le tableau ci-dessous les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients.

Article D.441-6 I-1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Article D.441-6 I-2° : factures émises non réglées à a date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de Paiement												
Nombre de factures concernées	240					120	522					236
Montant total des factures concernées TTC	702 808 €	183 699 €	9 348 €	9 484 €	221 651 €	424 182 €	1 823 843 €	196 511 €	122 434 €	35 318 €	176 090 €	530 353 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	3,30%	0,86%	0,04%	0,04%	1,04%	1,99%						
Pourcentage du chiffre d'affaires total TTC de l'exercice							1,88%	0,20%	0,13%	0,04%	0,18%	0,55%
(B) Factures exclues de (A) relatives à des dettes et des créances litigieuses												
Nombre de factures exclues												13
Montant total des factures exclues												32 725 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés contractuel ou légaux - article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de Commerce												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais Légaux : suivant la Loi LME 60 jours date d'émission de facture						Délais légaux : 30 jours date de facture					

Les dettes fournisseurs envers les autres sociétés du groupe font l'objet de délais de règlement spécifiques et représentent au 31 décembre 2021 un montant de 13.816 k€ contre 3.063 k€ à fin 2020.

Les créances clients envers les autres sociétés du groupe en activité font l'objet de délais de règlement spécifiques et représentent au 31 décembre 2021 un montant de 34 k€.

1.6 Analyse de l'évolution des affaires - Information financière et non financière

Conformément à l'article L225-100-1 du Code commerce, nous devons notamment vous présenter une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires.

A ce titre, nous n'avons pas d'informations supplémentaires à vous apporter autres que celles déjà portées à votre connaissance dans le présent rapport et notamment aux paragraphes 1.1 à 1.5 et II.

1.7 Activités polluantes ou à risque

Néant.

1.8 Recherche et développement

Le groupe se situe sur un marché en perpétuelle évolution, nécessitant un fort investissement en matière de « recherche et développement ». Sur l'activité sécurité des piscines publiques (*Poséidon*) la société consacre chaque année plus de 10% de son chiffre d'affaires aux dépenses de R&D.

Au titre de l'exercice 2021 les activités de recherche et développement ont permis la poursuite ou la réalisation de différents projets.

Poséidon

Poursuite du projet d'apprentissage machine visant à améliorer les performances du système dans les bassins équipés de caméras subaquatiques et notamment les bassins nordiques (discrimination des baigneurs statiques en position debout et des nageurs en déplacement et en position horizontale).

Réorientation stratégique pour la détection précoce de signaux critiques à l'aide de caméras aériennes : conjugaison d'apprentissage machine avec certains algorithmiques propriétaires permettant de mesurer l'immersion au niveau de l'interface air/eau (intelligence artificielle hybride).

Avec une part de marché mondial de l'ordre de 70%, Poséidon dispose de la plus importante base de données disponible pour mener à bien ces projets dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Couvertures automatiques de piscines

MG International poursuit continuellement le développement de produits couvertures en améliorant qualité, usage et fonctionnalité. La refonte des boîtiers de commande a notamment permis de parfaire la fiabilité des produits, améliorant ainsi encore la qualité perçue sur l'ensemble de la gamme.

Les équipes de développement apportent leur support au projet industriel et marketing de l'entreprise en élargissant continuellement le portefeuille produit des couvertures de piscine et créant les solutions permettant la conquête de nouveaux segments de marché et la hausse des volumes.

Enfin, pour supporter le marché des petites piscines en plein essor, MG International a obtenu la conformité à la norme NF P 90-308 de nos couvertures pour des petites piscines à partir de 2m de large.

Robots de piscines

La société MG International - Maytronics France agissant en tant que distributeur des robots *Dolphin*, elle ne participe qu'indirectement aux programmes de R&D relatifs aux robots de piscine conçus par sa maison mère Maytronics Ltd, notamment en validant les spécifications marketing des nouvelles gammes et en réalisant les tests de validation des produits auprès d'un cercle limité de revendeurs.

Le crédit d'impôt recherche inscrit dans les comptes de la Société au 31 décembre 2021 s'élève ainsi à 123 k€ et correspond exclusivement aux programmes de R&D portés par la business unit « Poséidon ».

1.9 Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, que la Société, n'est pas confrontée à des risques ou incertitudes particuliers autre que ceux soulevés aux paragraphes 1.1 à 1.8 ci-avant (et plus spécialement au paragraphe 1.4).

Les 3, 5 et 10 premiers clients ont représenté respectivement 28%, 37% et 50% du chiffre d'affaires total pour l'exercice 2021.

1.10 Pratiques anticoncurrentielles

Néant.

II. Examen des comptes et résultats de l'exercice 2021 - Proposition d'affectation du résultat 2021

Nous vous proposons maintenant d'examiner les comptes annuels retraçant l'activité de la société MG International au cours de l'exercice écoulé.

Les comptes qui sont soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité, de telle sorte que l'énonciation des résultats vous autorise à effectuer des comparaisons valables avec ceux de l'exercice précédent.

2.1 Examen des comptes et résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021

2.1.1 Compte de résultat

La S.A. MG International affiche un chiffre d'affaires de 81 610 k€ pour l'exercice 2021 contre 58 764 k€ en 2020 soit une augmentation de 39%. Le contexte de crise sanitaire n'a pas eu d'impact négatif sur le marché de la piscine qui a au contraire bénéficié d'un effet d'opportunité.

Les consommations de l'exercice s'élèvent à 56 695 k€ en augmentation de 45% par rapport à 2020 (38 997 k€), pour une marge brute de 24 915 k€ contre 19 767 k€ en 2020.

Le taux de marge brute est en progression à 42,4% contre 33,6% en 2020.

Les charges d'exploitation courantes progressent de 27% à 17 029 k€ (contre 13.202 k€ pour 2020) marquées par :

- les autres achats et charges externes qui progressent de 36% pour atteindre 8 910 k€ au 31 décembre 2021 (contre 6 411 k€ en 2020). Ceci résulte à la fois de la hausse de l'activité et du niveau moins élevé en 2020 des frais marketing en l'absence du Salon mondial de la piscine (annulation liée à la crise de la Covid19), et
- des charges de personnel qui s'élèvent à 7 694 k€ pour l'exercice 2021 (contre 6 359 k€ pour 2020), sous l'effet de la hausse des effectifs et de l'absence de dispositif de chômage partiel en 2021.

L'effectif moyen de la Société est passé de 98 personnes en 2020 à 115 personnes en 2021.

Les charges d'exploitation courantes hors consommations et avant dotations restent maîtrisées puisque celles-ci représentent 21% du chiffre d'affaires en 2021 contre 22% en 2020.

Les dotations d'exploitation nettes des reprises s'élèvent à 914 k€ en 2021 (953 k€ en 2020) essentiellement composées des amortissements relatifs à l'outil de production, aux différents réaménagements opérés dans l'usine ainsi qu'à la dépréciation des stocks.

Les autres produits d'exploitation nets des autres charges d'exploitation représentent une charge nette de 132 K€ (contre 15 k€ en 2020) et n'appellent pas de commentaire particulier.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en augmentation de 30% constituant un bénéfice d'exploitation de 7 104 k€ contre un bénéfice d'exploitation de 5 628 k€ en 2020.

Le résultat financier de l'exercice est une perte de - 46 k€ (contre -155 k€ pour 2020), principalement composé de la charge d'intérêts sur les emprunts bancaires moyen-terme contractés en 2017 et 2018 et des variations de change.

Le résultat exceptionnel se traduit par un gain de 3 k€ contre une perte de - 63 k€ pour l'exercice 2020.

Le poste impôt sur les sociétés (694 k€) correspond au produit d'impôt relatif au crédit d'impôt recherche pour 123 k€ et à l'impôt sur les bénéfices pour (817 k€). La participation des salariés au résultat s'élève à 192 k€.

L'exercice 2021 se solde ainsi par un bénéfice net de 6 176 k€ en progression de 29 % par rapport à 2020 où il s'établissait à 4 773 k€.

2.1.2 Bilan

Actif

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de 7 474 k€, contre 7 257 k€ pour l'exercice 2020.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de 2 049 k€ contre 1 732 k€ pour l'exercice 2020. Cette hausse résulte notamment de l'acquisition d'une nouvelle machine de production pour l'usine de couvertures.

Le poste immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2021 à la somme nette de 152 k€ contre 151 k€ pour l'exercice 2020.

Le total de l'actif immobilisé s'élève donc à la somme nette de 9 675 k€ au 31 décembre 2021. Il s'élevait à 9 139 k€ au 31 décembre 2020.

L'actif circulant s'élève à la somme nette de 38 694 k€ (contre 25 337 k€ en 2020), comprenant principalement :

- des stocks de matières premières pour 2 454 k€ (contre 1 560 k€ pour 2020) et des stocks de produits finis et marchandises pour 16 465 k€ (contre 9 353 k€ pour 2020) ;
- des créances clients et comptes rattachés pour 3 372 k€ (contre 2 816 k€ pour 2020) ;
- des créances fiscales pour 711 k€ (contre 743 k€ pour 2020) ;
- d'autres créances pour 415 k€, contre 327 k€ l'exercice précédent ;
- une trésorerie de 15 091 k€ contre 10 359 k€ pour 2020 ;
- des charges constatées d'avance pour 186 k€, contre 179 k€ pour 2020.

Passif

Le capital social demeure fixé à 516 004,60 euros.

Le montant du poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » est également resté inchangé à 9 248 418 € au 31 décembre 2021.

La réserve légale reste fixée à 51 601 €.

Le compte de report à nouveau s'élève à 8 250 069 € au 31 décembre 2021.

Avec un résultat positif de 6 175 850 €, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 24 242 k€ au 31 décembre 2021 contre 18 125 k€ au 31 décembre 2020.

Les provisions pour risque sont passées de 500 k€ au 31 décembre 2020 à 544 k€ au 31 décembre 2021. Les provisions pour charges s'établissent à 563 k€, contre 358 k€ pour 2020.

L'endettement financier (hors prise en compte de la trésorerie disponible) s'élève à 1 273 k€ contre 5 997 k€ pour 2020. Il est principalement composé d'un emprunt moyen-terme pour un montant de 380 k€ souscrit le 10 mai 2017 sur 5 ans, au taux fixe de 1,45% l'an, d'un second emprunt moyen-terme pour un montant de 893 k€ souscrit le 10 août 2018 sur 5 ans, au taux fixe de 1,50%. Les deux PGE souscrits en 2020 pour des montants

respectifs de 3 000 k€ et 900 k€ ont été remboursés par anticipation en 2021.

Le ratio Endettement net / Fonds propres (gearing) s'élève à - 57% au 31 décembre 2021. Il s'élevait à - 24% au 31 décembre 2020. En raison de la trésorerie générée au cours de l'exercice 2020 et 2021, le solde des disponibilités et des dettes financières est dorénavant positif.

Les dettes fournisseurs s'établissent à 16 422 k€ au 31 décembre 2021 (contre 5 104 k€ pour 2020), dont 13 816 k€ dus à Maytronics Ltd, actionnaire majoritaire, contre 3 063 k€ au 31 décembre 2020. Cette hausse de la dette envers la société mère résulte de la reconstitution des stocks après un été 2021 exceptionnel (confère paragraphe 1.2 *Politique de stocks*).

Les dettes sociales et fiscales s'élèvent à 2 330 k€ contre 2 312 k€ pour 2020.

Les autres dettes s'établissent à 2 474 k€ contre 1 726 k€ pour 2020.

Les produits constatés d'avance, enfin, s'élèvent à 522 k€ contre 355 k€ pour 2020.

Le total du bilan au 31 décembre 2021 ressort donc à la somme de 48 369 k€, contre 34 476 k€ au 31 décembre 2020.

Pour plus d'information, le Conseil vous invite à vous référer à l'annexe des comptes sociaux, jointe au rapport des commissaires aux comptes.

III. Société contrôlée - Prises de participations ou de contrôle – Succursales existantes

2.2.1 La fermeture entreprise en 2008 de la société MG Iberica (Espagne) est toujours en cours à la clôture de l'exercice 2021. Pour mémoire les comptes de cette filiale sont établis en valeur liquidative et les actifs comptabilisés au sein de MG International – Maytronics France relativement à cette filiale sont enregistrés à leur valeur recouvrable. La filiale MG Brazil (Brésil) a quant à elle été liquidée.

La Société contrôle les sociétés suivantes :

- a) **Poséidon Technologies Inc.** (Etats-Unis d'Amérique), détenue à 100% par MG International, dont les activités sont décrites à la section I du présent rapport. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, cette filiale a réalisé un chiffre d'affaires HT de 338 k€ et un résultat net de 1 k€. L'effectif de cette filiale est de deux salariés.
- b) **MG Iberica (Espagne)**, sans activité, en cours de liquidation.

2.2.2 Aucune prise de participation ou de contrôle dans des sociétés n'est intervenue au cours de l'exercice 2021.

2.2.3 Conformément à l'article L. 232-1 II du Code de commerce, il est fait mention des succursales existantes de la Société :

- Succursale située 3 rue Nationale, 92100 Boulogne-Billancourt (Siret : 441 743 002 00046 RCS NANTERRE).

2.2.4 Informations sur les participations croisées – Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régularisation des dites participations : néant.

2.3 Résultats financiers du Groupe MG international au 31 décembre 2021

Depuis le 1^{er} janvier 2009, MG International S.A. ne produit plus de comptes consolidés car la société bénéficiait du droit de l'exemption visée à l'article L233-17 du Code de commerce.

Ceci n'est plus le cas à compter de l'exercice 2021. Néanmoins, les deux filiales contrôlées exclusivement par MG International ne représentent, tant seules que cumulées, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif de régularité, de sincérité et d'image fidèle des comptes. Pour ce motif, MG International est exemptée de l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés, en conformité avec l'article L.233-17-1 du Code de commerce.

2.4 Charges fiscalement non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comptabilisent 117 902 € de dépenses non déductibles du résultat fiscal, représentant un impôt supplémentaire de 15 622€.

2.5 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 6 175 850 €.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de la façon suivante :

Le poste « Report à nouveau » passerait ainsi de :

- Report à nouveau avant affectation du résultat	8.250.069 €
- Résultat de l'exercice 2021	<u>6.175.850 €</u>
- Solde du Report à nouveau après affectation	14.425.919 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts nous vous rappelons les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2018 (12/2019)	Néant	-	-
2019 (12/2020)	Néant	-	-
2020 (12/2021)	Néant	-	-

1.6 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

III. Opérations sur le capital au cours de l'exercice 2021

Aucune opération sur le capital de la Société n'a été réalisée au cours de l'exercice 2021.

IV. Commissaires aux comptes

Nos commissaires aux comptes relatent dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission.

Nous vous précisons que le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire a été renouvelé par l'Assemblée générale mixte du 25 juin 2019 pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Compte tenu des récentes dispositions légales applicables, la nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant ne s'impose plus à notre Société.

V. Renseignements relatifs à la composition du capital social, à la répartition du capital et à l'autocontrôle – Participation des salariés au capital – Ajustements liés aux valeurs mobilières

5.1 Composition du capital social

Au cours de l'exercice 2021, le capital social est demeuré inchangé. Il s'élève à 516.004,60 euros et est composé de 5.160.046 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune représentant 8.128.038 droits de vote.

5.2 Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L233-7 et L233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux-tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées.

	Nombre d'actions au 31 décembre 2021	% capital au 31 décembre 2021	% droits de vote au 31 décembre 2021
Maytronics Limited <i>société de droit israélien dont le siège social est situé à Kibbutz Yizre'el, Israël</i>	3 768 365	73,03%	84,08%
Flottant	1 356 619	26,29%	15,13%

Pour information, Maytronics Ltd a augmenté sa participation dans MG International en plusieurs étapes depuis 2008, et notamment lors d'une augmentation de capital réalisée le 30 juin 2011, lors d'achats d'actions intervenus hors marché en 2013 et sur le marché en 2016 et 2017 puis lors d'une augmentation de capital réalisée le 24 juillet 2018.

5.3 Autocontrôle

La Société ne détient aucune action en autocontrôle.

5.4 Participation des salariés au capital

5.4.1 Participation des salariés via un PEE

Au 31 décembre 2021, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L225-102 du Code de commerce, était de 0%.

Les salariés de la Société ne détiennent aucune action au nominatif à l'exception de M. Chareyron, anciennement salarié et administrateur de la Société.

5.4.2 Options de souscription/d'achat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L225-184 du code de commerce, votre Conseil vous informe qu'aucune option de souscription et d'achat d'actions n'a été attribuée au cours de l'exercice 2021.

5.4.3 Actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L225-197-4 du code de commerce, votre Conseil vous informe qu'il n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice 2021.

5.5 Ajustements en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital

Néant.

VI. Opérations réalisées par la Société sur ses propres actions - Programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous les opérations réalisées par la Société sur ses propres actions, en ce inclus les achats d'actions mises en place au sein de la Société au cours de l'exercice clos.

La Société n'a pas procédé à des opérations sur ses propres actions, ni à des rachats d'actions au cours de l'exercice 2021 dans le cadre des articles L.225-208, L. 225-209, L. 225-209-2, L. 228-12 et L. 228-12-1 du Code de Commerce.

VII. Evolution du titre – Risque de variation de cours

L'année 2021 a débuté au cours de 4,34 euros, progressant régulièrement jusqu'à un cours maximum de 13,40 euros le 13 septembre 2021. Le cours s'est ensuite stabilisé pour s'établir à 11,80 euros au 31 décembre 2021, représentant une capitalisation boursière d'environ 61 millions d'euros.

Il est à noter que depuis le mois de février 2014 la cotation du titre s'effectue au fixing et plus en continu du fait du faible volume de transactions enregistré.

Cotation du titre MG International sur *Euronext Growth*.
Code valeur : ISIN FR0010204453 ALMGI

VIII. Etat récapitulatif des opérations des dirigeants et personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de la société réalisées au cours de l'exercice écoulé (art. 223-23 du règlement général de l'AMF)

Aucun dirigeant ou personne mentionnée à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier n'a procédé, au cours de l'exercice 2021, à des transactions sur les titres de la Société pour un montant cumulé supérieur à 20.000 euros.

IX. Prêts à moins de 3 ans consentis par la Société à titre accessoire à son activité principale, à des micro-entreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant (art. L. 511-6 3 bis al. 2 et art. R.511-2-1-1 et s. du Code monétaire et financier)

Néant.

X. Rapport sur le gouvernement d'entreprise

10.1 Modalités d'exercice de la Direction générale

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} octobre 2012, le Conseil d'administration de la Société a opté pour une distinction entre les fonctions de Président et de Directeur général. Le Conseil d'administration du 4 janvier 2022 a décidé de maintenir cette dissociation lors de la nomination de Monsieur Nicolas Mouret en qualité de nouveau Directeur général de la Société.

Au cours de l'exercice 2021, la direction générale a été assumée par Monsieur Vincent Quéré jusqu'au 10 mai 2021, puis par Monsieur David Alimi jusqu'à la nomination de M. Nicolas Mouret.

La présidence du Conseil d'administration est désormais assurée par Monsieur Sharon Goldenberg, nommé par le Conseil le 6 décembre 2021 en remplacement de Monsieur Eyal Tryber, démissionnaire. Monsieur Goldenberg assurera la présidence pour la durée de son mandat d'administrateur expirant à l'issue de l'Assemblée générale à tenir en 2023.

10.2 Mandat des administrateurs – Fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux de la Société

Nous vous informons que Monsieur Olivier Chareyron a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 9 mars 2022. Le Conseil d'administration tenu le même jour a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

En conséquence, le Conseil d'administration de la Société est désormais composé de trois membres, à savoir :

- **La société Maytronics Ltd**, société de droit Israélien, représentée par Monsieur Menahem Maymon, nommée administrateur par l'Assemblée Générale du 24 avril 2008. Son mandat a été renouvelé pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale du 26 mai 2020 et viendra en conséquence à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025.
- **Monsieur Sharon Goldenberg**, coopté par décision du conseil d'administration en date du 2 mars 2016 en remplacement de Yuval Beerli (démissionnaire), cooptation ratifiée par l'AGO du 20 juin 2016 pour la durée du mandat restant à effectuer, soit pour une durée d'un an. Son mandat a été renouvelé pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale du 27 juin 2017 et viendra en conséquence à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice 2022.
- **Monsieur Franck Sogaard**, coopté par décision du Conseil d'administration en date du 6 décembre 2021 en remplacement de Monsieur Eyal Tryber (démissionnaire), pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2024 sur les comptes annuels 2023 ; la nomination de Monsieur Franck Sogaard sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans toutes sociétés durant l'exercice écoulé :

M. Sharon Goldenberg est par ailleurs :

- Administrateur de Maytronics US
- Administrateur de Maytronics Australia
- Administrateur de Maytronics Spain
- Administrateur de Bünger & Frese

M. Menahem Maymon (représentant de Maytronics Ltd.) est par ailleurs :

- Administrateur de Maytronics US
- Administrateur de Maytronics Australia
- Administrateur de Maytronics Spain
- Administrateur de Bünger & Frese

M. Franck Sogaard est par ailleurs :

- Administrateur de Maytronics Australia
- Administrateur de Maytronics Spain
- Administrateur de Bünger & Frese Gmbh

M. Nicolas Mouret est par ailleurs membre du Conseil de surveillance de la société Villages Clubs du Soleil.

Mandataires sociaux dont les mandats ont pris fin :

M. Eyal Tryber était par ailleurs :

- CEO de Maytronics Ltd
- Chairman de Maytronics US
- Chairman de Maytronics Australia

M. Olivier Chareyron n'exerçait aucun autre mandat. Il était titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la Société depuis le 2 février 2004 en qualité de Directeur Recherche et Développement.

10.3 Conventions

10.3.1 Conventions réglementées

Nous vous signalons que les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions du Code de commerce, visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des exercices antérieurs, font l'objet d'un rapport que le Commissaire aux comptes vous soumet.

10.3.2 Conventions conclues par un dirigeant ou un actionnaire significatif de la Société avec une filiale

Nous vous indiquons qu'au cours de l'exercice clos, aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, le directeur général, l'un des administrateurs et/ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de notre Société, et
- d'autre part, une filiale de la Société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, le contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce,

à l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

10.4 Liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 3° du Code de Commerce, la liste des délégations et autorisations conférées au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital est présentée dans le tableau récapitulatif ci-dessous :

Date de l'assemblée générale des actionnaires	Objet de la délégation	Date d'expiration	Date et modalités d'utilisation par le Conseil d'Administration
25 juin 2019	AGM du 25 juin 2019 : Délégation de compétence au Conseil d'administration d'une durée de 38 mois en vue de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux de la Société ou à certaines catégories d'entre eux, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce.	25 août 2022	Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation
25 juin 2019	AGM du 25 juin 2019 : Délégation de compétence au Conseil d'administration d'une durée de 38 mois en vue de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié ou des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, dans le cadre des articles L.225-177 à L. 225-185 du code de commerce.	25 août 2022	Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation
17 juin 2021	AGM du 17 juin 2021 : Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour d'une durée de 26 mois à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société pour un montant nominal maximum de 600 000 € ou à l'attribution d'un titre de créance pour un montant nominal maximum de 600 000 €, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	17 août 2023	Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation

10.5 Information sur les restrictions de levée des options et les obligations de conservation des actions pour les dirigeants bénéficiaires d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites

Néant.

Le Conseil d'administration

Annexe 1

Tableau relatif aux résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices (art. R225-102 du Code de commerce)

	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
Capital social	516 005	516 005	516 005	516 005	430 004
Nombre d'actions	5 160 046	5 160 046	5 160 046	5 160 046	4 300 039
Résultat global des opérations effectives (en K€)					
Chiffre d'affaires HT	81 610	58 764	47 521	42 188	36 498
Bénéfice avant impôt, amortissement et provisions	7 156	6 152	3 282	2 736	1 932
Impôts sur les bénéfices (*)	694	641	163	111	-74
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	6 176	4 773	1 852	1 652	1 348
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
<i>(*) les impôts négatifs correspondent au crédit d'impôt recherche et au carry-back</i>					
Résultat des opérations, réduit à une seule action (en € par action)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissement et provisions	1,25	1,07	0,60	0,51	0,47
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	1,20	0,92	0,36	0,32	0,31
Dividende net versé à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel (**)					
Nombre de salariés	105	93	90	84	75
Montant de la masse salariale	5 135	4 133	4 164	3 870	3 588
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 095	1 866	1 712	1 569	1 437
<i>(**) hors personnel temporaire et mandataires sociaux non salariés</i>					



MG International

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

MG International

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société MG International,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MG International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

I. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

II. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe IV.3 « Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à la dépréciation des actifs incorporels immobilisés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons analysé le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels et nous avons apprécié leur correcte application.

Vérfications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

III. Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

IV. Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

V. Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- I. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- II. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- III. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- IV. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- V. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 8 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line crossing it, and a final vertical stroke on the right.

Xavier Senent

MG International

Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2021

MG INTERNATIONAL

ZI Athélia IV – 163, Avenue des Tamaris - 13705 La Ciotat Cedex

Sommaire

I.	Etats Financiers	8
II.	Faits majeurs de l'exercice	12
III.	Evènements post-clôture	12
IV.	Principes, règles et méthodes comptables	13
1.	Immobilisations incorporelles	13
2.	Affectation des malis techniques	13
3.	Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels	13
4.	Immobilisations corporelles	14
5.	Immobilisations financières	14
6.	Stocks	14
7.	Créances, provisions sur créances douteuses et clients douteux	14
8.	Créances sur l'Etat, Impôt sur les sociétés	15
9.	Autres créances	15
10.	Valeurs mobilières de placement	15
11.	Ecarts de conversion	15
12.	Provisions réglementées	15
13.	Provisions pour risques et charges	15
14.	Produits constatés d'avance	15
V.	Informations détaillées Actif – Passif	16
VI.	Filiales et Participations	25
VII.	Complément d'informations	27
1.	Autres engagements financiers - Engagements donnés	27
2.	Engagement pour départ à la retraite	27
3.	Répartition des effectifs	27
4.	Rémunération des organes de direction	27
5.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	28
6.	Consolidation	28

I. Etats Financiers

BILAN ACTIF

En €		31/12/2021			31/12/2020
		Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
	Note 1				
Frais d'établissement		229 056	229 056	0	0
Fonds Commercial		19 787 001	13 030 915	6 756 086	6 756 086
Autres immob. Incorp., avances et acptes		4 365 963	3 696 179	669 783	411 972
Immos en cours		48 219	0	48 219	88 817
Immobilisations corporelles					
	Note 2				
Terrains		0	0	0	0
Constructions		923 155	595 491	327 664	404 099
Installations tech., matériels, outillage		3 254 601	2 301 324	953 277	430 125
Autres immob. corporelles		1 466 789	1 006 559	460 230	415 062
Immos en cours		307 801	0	307 801	482 627
Immobilisations financières					
	Note 3				
Participations et créances rattachées		99 994	99 994	0	0
Autres immobilisations financières		151 525	0	151 525	150 698
Total		30 634 103	20 959 518	9 674 585	9 139 486
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
	Note 4				
Matières 1ères, approvisionnements		2 900 146	446 495	2 453 651	1 560 217
En-cours de production		0	0	0	0
Produits finis et marchandises		16 465 022	0	16 465 022	9 353 529
Créances					
	Note 5				
Avances et acomptes versés		0	0	0	0
Clients et comptes rattachés		3 994 396	622 354	3 372 042	2 815 588
Personnel		23 736	0	23 736	54 208
Créances fiscales		711 462	0	711 462	742 956
Autres créances		687 169	295 519	391 650	272 994
Autres					
VMP		0	0	0	0
Disponibilités		15 090 892	0	15 090 892	10 358 635
Total		39 872 823	1 364 368	38 508 454	25 158 126
COMPTES DE REGULARISATION					
	Note 11				
Charges constatées d'avance		185 857	0	185 857	178 864
Ecart de conversion actif		0	0	0	0
Total		185 857	0	185 857	178 864
TOTAL ACTIF		70 692 784	22 323 887	48 368 895	34 476 476

BILAN PASSIF

En €		31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
	Note 6		
Capital social		516 005	516 005
Primes d'émission, de fusion, d'apport		9 248 418	9 248 418
Réserve légale		51 601	51 601
Report à nouveau		8 250 069	3 477 146
Résultat de l'exercice		6 175 850	4 772 923
Provisions réglementées		0	59 275
Total		24 241 943	18 125 369
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
Total		0	0
PROVISIONS			
	Note 7		
Provisions pour risques		543 535	499 965
Provisions pour charges		563 273	358 039
Total		1 106 808	858 004
DETTES			
	Note 8		
Autres emprunts		1 273 035	5 996 703
Découverts, concours bancaires courants		0	0
Associés et dettes financières diverses		0	0
Avances et acomptes reçus s/ commandes		0	0
	Note 9		
Dettes fournisseurs		16 421 580	5 104 035
Dettes sociales		1 852 572	1 665 848
Dettes fiscales		477 071	645 748
Autres dettes		2 473 743	1 725 558
Total		22 498 001	15 137 892
COMPTES DE REGULARISATION			
	Note 11		
Produits constatés d'avance		522 142	355 211
Ecarts de conversion passif		0	0
Total		522 142	355 211
TOTAL PASSIF		48 368 895	34 476 476

COMPTE DE RESULTAT

En €		2021 12 mois	% CA	2020 12 mois	% CA	Variation Euros %	
PRODUITS							
Vente de marchandises		79 268 359		56 353 427		22 914 932	41%
Prestation de services		2 341 528		2 410 598		(69 070)	-3%
Chiffre d'affaires	Note 12	81 609 887	100%	58 764 025	100%	22 845 862	39%
Subventions d'exploitation		0		0		0	
Reprise de provisions	Note 13	62 994		123 123		(60 129)	-49%
Autres produits		411 526		299 772		111 754	37%
Autres produits d'exploitation		474 520	1%	422 895	1%	51 625	12%
CONSOMMATIONS							
Achats de marchandises		54 108 986		31 461 261		22 647 725	72%
Achats de matières 1ères et autres appros.		10 542 275		6 145 687		4 396 588	72%
Variation de stock (mat. et march.)		(7 956 186)		1 389 773		(9 345 959)	-672%
Achats et variations de stocks		56 695 075	69%	38 996 722	48%	17 698 353	45%
CHARGES							
Autres achats et charges externes		8 909 872		6 411 094		2 498 778	39%
Impôts et taxes		427 508		431 733		(4 225)	-1%
Salaires et traitements		5 434 323		4 390 250		1 044 073	24%
Charges sociales		2 257 156		1 968 593		288 564	15%
Dot. aux amortissements et provisions	Note 13	976 731		1 075 838		(99 107)	-9%
Autres charges		279 740		284 324		(4 584)	-2%
Autres charges d'exploitation		18 285 331	22%	14 561 832	18%	3 723 498	26%
Résultat d'exploitation		7 104 001	9%	5 628 366	7%	1 475 635	26%
Produits financiers		10 779		521		10 258	1968%
Charges financières		57 078		115 992		(58 914)	-51%
Résultat financier	Note 14	(46 299)	0%	(115 471)	0%	69 172	-60%
Résultat courant		7 057 702	9%	5 512 895	7%	1 544 808	28%
Produits exceptionnels		648 668		0		648 668	
Charges exceptionnelles		645 437		63 336		582 101	919%
Résultat exceptionnel	Note 15	3 231	0%	(63 336)	0%	66 567	-105%
Impôt sur les bénéfices et participation	Note 16	885 082		676 635		208 447	31%
Résultat de l'exercice		6 175 850	8%	4 772 923	6%	1 402 928	29%

Tableau des flux de trésorerie (en k€)	2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net	6 176	4 773
<i>Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>		
Amortissements, dépréciations et provisions	287	992
Charges exceptionnelles non cash	564	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 541	3 911
Flux net de trésorerie généré par l'activité	10 568	9 676
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(1 113)	(847)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 113)	(847)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires	-	-
Remboursement de lignes de crédit court-terme	-	(1 000)
Souscription d'emprunts	-	3 900
Remboursements d'emprunts	(4 724)	(3 716)
Prêt aux sociétés liées	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(4 724)	(816)
Variation de trésorerie	4 732	8 013
Trésorerie d'ouverture	10 359	2 345
Trésorerie de clôture	15 091	10 359

II. Faits majeurs de l'exercice

Crise sanitaire

L'environnement de crise sanitaire s'est perpétué au cours de l'année 2021, obligeant les entreprises à adapter régulièrement les mesures telles que le respect des gestes barrières, le port du masque ou la pratique du télétravail.

Tout comme en 2020, le marché de la piscine a fait partie des secteurs qui n'ont pas souffert de cet environnement de crise. Les bons résultats obtenus au cours de ces deux exercices ont notamment permis à la Société de rembourser par anticipation le PGE de 3.900k€ souscrit au cours du deuxième trimestre 2020.

Départ de M. Vincent Quéré, Directeur Général

M. Vincent Quéré, Directeur Général de la MG International, a quitté ses fonctions en date du 10 mai 2021. Le Conseil d'Administration a décidé de nommer Mr. David Alimi, également Directeur Général de la région EMEA, en tant que Directeur Général par intérim de MG International SA, en remplacement de Vincent Quéré.

Remboursement par anticipation des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) souscrits en 2020

Au cours du deuxième trimestre 2021, la Société a remboursé par anticipation les Prêts Garantis par l'Etat qu'elle avait souscrits en 2020 pour un montant global de 3.900 k€.

III. Evènements post-clôture

Arrivée de M. Nicolas Mouret, Directeur Général

La Société a annoncé le 4 janvier 2022 l'arrivée de M. Nicolas Mouret au poste de Directeur Général.

M. Mouret remplace M. David Alimi qui assurait le poste de Directeur Général depuis le départ de M. Vincent Quéré.

Conflit entre la Russie et l'Ukraine

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine n'impacte pas directement l'activité de MG International.

IV. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle à partir des hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf lorsque les nouvelles normes du PCG sont applicables),
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels la méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'enregistrement des actifs ou passifs en devises est effectué au cours du jour de la pièce comptable. A la clôture, un écart de change est constaté le cas échéant.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 modifié par l'ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

1. Immobilisations incorporelles

Les brevets et modèles déposés pour les alarmes de piscine sont la propriété de la S.A. MG International. Pour la vidéosurveillance des piscines publiques, les brevets Poséidon sont devenus la propriété de MG International suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de Vision IQ, en date du 27 décembre 2006. Les marques et noms de domaine font l'objet de protection nationale et internationale. Les brevets quant à eux font l'objet d'extensions internationales.

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles est celle du coût d'acquisition.

Certains coûts de développement sont immobilisés dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation précisés par le CRC 2004-06. Ces projets sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation. Cette durée tient compte des cycles de vie caractéristiques du produit relatif à ces projets ainsi que de leur obsolescence technique et commerciale.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| • Frais d'établissement | 3 ans à 5 ans |
| • Coûts de développement | 5 ans |
| • Concessions, brevets, licences, | 1 à 5 ans (logiciel 1 an, brevets 5 ans) |

2. Affectation des malis techniques

La société applique pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2016 le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 sur le traitement comptable des malis techniques de fusion.

L'application de cette nouvelle disposition réglementaire a conduit à reclasser en fonds de commerce les malis techniques, comptabilisés dans les comptes de la société au 1er janvier 2016, sur la base d'un nouvel examen des plus-values existantes.

3. Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels

A chaque clôture, la société réalise les calculs de vérification de la valeur d'utilité des fonds de commerce et marques sur la base d'une actualisation de son plan de développement à moyen terme. Les méthodes de valorisation utilisées sont les suivantes :

- Méthode des flux de trésorerie actualisés pour les fonds de commerce
- Méthode dite des redevances pour les marques

Dans le cadre de ces tests de perte de valeur, la société a actualisé le calcul de la valeur d'utilité au 31 décembre 2021 de la marque Aquasensor et des actifs incorporels issus des Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés Vision IQ et Aqualife. Les hypothèses clés qui ont été prises en compte sont relatives aux volumes de

ventes attendus sur les 5 prochaines années et le niveau d'investissement corrélé du groupe sur la même période. Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2021 est de 10.61% (coût moyen pondéré du capital), et celui de la croissance à long terme de 0% ou 2% selon les marchés.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur ces actifs incorporels au titre de l'exercice 2021.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, la méthode des composants est appliquée : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'utilité prévue. Toute dépréciation supplémentaire pratiquée est enregistrée en amortissement dérogatoire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

• Installations techniques, matériel et outillage	5 à 9 ans
• Construction sur sol d'autrui	10 ans
• Matériels industriels	5 ans
• Aménagements et installations	5 ou 10 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
• Matériel de transport	5 ans

5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, additionnées, éventuellement, des frais d'acquisition. Elles comprennent en particulier :

- Les titres de participation, regroupant les titres des sociétés dans lesquelles MG International S.A. détient une part substantielle de capital.
- Les autres immobilisations financières composées des dépôts de garantie versés par la société (dépôts et cautions).
- Les prêts et autres immobilisations financières, correspondant aux prêts accordés par contrat aux filiales.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de l'actif réel des filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

6. Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis correspondent aux produits qui ont atteint un stade d'achèvement définitif dans le cycle de production. Les biens produits sont évalués à leur coût de production. Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

7. Créances, provisions sur créances douteuses et clients douteux

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

Il est en outre précisé que la société souscrit un contrat d'assurance recouvrement auprès d'une société française

d'assurance-crédit.

Les mouvements de provision correspondent aux litiges nés ou dénoués sur l'exercice.

8. Créances sur l'Etat, Impôt sur les sociétés

Après imputation des déficits reportables, la S.A. MG International est redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2021.

Un crédit d'impôt recherche figure au bilan au titre de l'exercice 2021.

9. Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées par les comptes courants détenus sur les filiales de MG International, elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

En relation avec l'approche retenue sur la valorisation des titres de participations, une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de la situation économique des filiales.

10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Le principe comptable suivi pour l'évaluation des VMP est la méthode FIFO.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au prix d'acquisition.

11. Ecarts de conversion

L'application du règlement ANC 2015-05 est sans impact significatif sur les comptes annuels de la société.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du taux de clôture.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites dans des comptes transitoires, à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente ; au passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

12. Provisions réglementées

Dans le cadre des prises de participation et rachat de titres la société a opté pour l'incorporation des frais d'acquisition au coût d'entrée des titres. Ces frais sont amortis selon la méthode dérogatoire et font l'objet de provisions réglementées.

Lorsque les titres sont sortis du patrimoine de la société (cession ou liquidation) les amortissements dérogatoires correspondants sont repris.

13. Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des engagements nés avant la clôture de l'exercice, dont aucune contrepartie n'est attendue et qui génère des sorties probables de ressources.

Provision pour garantie : les durées de garantie sont de deux ou trois ans sur les gammes de produits « piscine privée » et d'un an sur les systèmes de vidéosurveillance pour piscine publiques (système Poséidon).

14. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits comptabilisés avant que les prestations et fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies.

En l'espèce, ils sont reconnus dans le cadre des contrats d'installation du système Poséidon et de la facturation « terme à échoir » des contrats de maintenance annuels ou pluriannuels.

Informations détaillées Actif – Passif

Note 1 – Immobilisations incorporelles

En k€	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	31/12/2021
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	229				229
Fonds commercial	19 787				19 787
Frais de recherche et développement	2 740				2 740
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 272	401	(47)		1 626
Immobilisations en cours	89	22	(63)		49
Immobilisations incorporelles brutes	24 117	423	(110)	0	24 430
Frais d'établissement	(229)				(229)
Fonds commercial	(13 031)				(13 031)
Frais de recherche et développement	(2 658)	(22)			(2 680)
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(941)	(101)	26		(1 016)
Amortissements/Dépréciations	(16 860)	(123)	26	0	(16 956)
Immobilisations incorporelles nettes	7 257	300	(83)	0	7 474

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées comme suit :

Fonds commercial 19.787 k€ :

- Fonds de commerce Vision IQ (18.011 k€), correspondant aux activités de vidéosurveillance assistée par ordinateur des piscines publiques (produit Poséidon), dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisée sur l'exercice 2006.
Ce fonds de commerce a successivement été déprécié de 4 M€ sur 2006, de 7,2 M€ en 2008, de 0,9 M€ en 2011, de 0,5 M€ en 2018 et de 0,4 M€ en 2019.
- Fonds de commerce Nexatis (751 k€), correspondant à la commercialisation des produits de la marque Aqualarm, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisée au cours de l'exercice 2009.
- Fonds de commerce Aqualife (1.025 k€), correspondant à l'activité de commercialisation de couvertures de piscine, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisée à la fin de l'exercice 2009.

Frais de recherche et développement 2.740 k€ :

- Frais de conception de logiciels et logiciels acquis au titre de la R&D par Vision IQ (société portant historiquement l'activité Poséidon) pour un montant brut de 2.020 k€ totalement amortis.
- Frais de R&D relatifs au développement d'une alarme de piscine de nouvelle génération pour un montant total brut de 377 k€. Ces frais de R&D sont totalement amortis.
- Frais de R&D relatifs au développement du moteur « Hydro » pour l'entraînement des couvertures automatiques de piscines pour un montant total brut de 233 k€ totalement amortis.

Autres immobilisations incorporelles 1.626 k€ :

La marque « AQUASENSOR » (acquise en avril 2005) valorisée initialement à 547 k€ a été dépréciée à hauteur de 447 k€ au 31 décembre 2019.

Le reste du poste se compose essentiellement de frais de concessions, brevets et licences pour un montant de 863 k€ en valeur brute et amortis à hauteur de 353 k€.

Note 2 – Immobilisations corporelles

En k€	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	31/12/2021
Immobilisations corporelles					
Constructions & aménagements	899	25			923
Installations techniques, matériel et outillage	2 518	737			3 255
Installations générales & agencement	608	176			785
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	570	49			619
Matériel de transport	63				63
Immobilisations en cours	483	230	(405)		308
Immobilisations corporelles brutes	5 142	1 217	(405)	0	5 953
Constructions	(494)	(101)			(595)
Installations techniques, matériel et outillage	(2 088)	(214)			(2 301)
Installations générales & agencement	(276)	(127)			(403)
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	(495)	(48)			(544)
Matériel de transport	(56)	(4)			(60)
Amortissements/Dépréciations	(3 409)	(495)	0	0	(3 903)
Immobilisations corporelles nettes	1 732	722	(405)	0	2 049

Note 3 – Immobilisations financières

En k€	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Immobilisations financières				
Titres de participation	124		(24)	100
Dépôts et cautionnement	151	1		152
Prêts et autres immobilisations	54		(54)	0
Immobilisations financières brutes	328	1	(78)	251
Dépréciations financières	(178)	78		(100)
Immobilisations financières nettes	151	79	(78)	152

Les titres de participation des filiales et participations sont intégralement dépréciés au 31 décembre 2021.

La commercialisation des alarmes à l'export étant assurée par le groupe Maytronics, les filiales historiques de commercialisation des alarmes pour piscine privée (MG Iberica est en cours de liquidation). Ainsi les états financiers de ces sociétés sont établis sur la base de leur valeur liquidative depuis le 31 décembre 2008.

Les éléments détaillés relatifs aux filiales et participations sont présentés en partie VI.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent principalement à des prêts intragroupes.

Les dépôts et cautionnement correspondent essentiellement aux garanties demandées dans le cadre de la location des locaux d'exploitation ainsi qu'aux contreparties bancaires des garanties données dans le cadre des marchés publics réalisés par l'activité Poséidon en Europe du Nord.

Note 4 – Etats des stocks à la clôture

Le tableau ci-après détaille les mouvements de stocks de l'exercice :

En k€	31/12/2020	Variation de l'exercice	31/12/2021
Stocks			
Matières premières	1 974	926	2 900
Produits finis / Marchandises	9 353	7 112	16 465
Valeur brute	11 327	8 038	19 365
Provisions sur stocks	(414)	(32)	(446)
Valeur nette	10 913	8 006	18 919

La dépréciation des stocks concerne principalement les stocks de matières premières et composants utilisés pour des produits dont la commercialisation est arrêtée en France, le stock conservé correspondant aux besoins SAV.

Note 5 – Echéances des créances à la clôture

En k€ <i>Echéances des créances</i>	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Dépôts et cautionnement	152		152
Prêts et créances rattachées à des participations			
Actif immobilisé	152		152
Clients et comptes rattachés	3 994	3 994	
Personnel	24	24	
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	588	588	
Etat, crédit impôt recherche	123	123	
Autres créances	687	392	296
Actif circulant	5 416	5 121	296
Total des créances	5 568	5 121	448

Les créances liées au Crédit d'Impôt Recherche sont comptabilisés à moins d'un an car elles seront imputées sur l'impôt sur les sociétés 2021 qui sera payé en 2022.

Les autres créances se composent essentiellement d'une créance de 296 k€ sur la filiale PTI intégralement dépréciée et de créances envers les fournisseurs pour un montant global de 293k €. Les éléments détaillés relatifs aux filiales et participations sont présentés en partie VI.

Note 6 – Variation des capitaux propres

En k€ <i>Capitaux propres</i>	31/12/2020	Affectation du résultat 2020	Résultat exercice	Autres	31/12/2021
Capital social	516				516
Réserve légale	52				52
Prime d'émission	9 248				9 248
Report AN	3 477	4 773			8 250
Résultat Net	4 773	(4 773)	6 176		6 176
Amortissements déroq.	59			(59)	0
Total Capitaux Propres	18 125	0	6 176	(59)	24 242

Au 31 décembre 2021, le capital social est composé de 5.160.046 actions d'une valeur nominale de 0,10 Euro.

L'affectation du résultat 2020 en report à nouveau fait suite aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2021.

La répartition du capital au 31 décembre 2021 est la suivante :

2. Maytronics Limited : 73,03%
3. Autres actionnaires au nominatif : 0,68%
4. Flottant : 26,29%

Note 7 – Tableaux des provisions sur actif circulant et pour risques et charges

En k€ Provisions	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Provisions sur stocks	414	32		446
Provisions sur comptes clients	854	58	(290)	622
Provisions sur comptes courants	559		(263)	296
Provisions pour dépréciation d'actifs circulants	1 828	90	(553)	1 365
Provisions pour garanties données aux clients	379	64		443
Autres provisions pour risques et charges	150	134	(20)	264
Provisions pour pension	329	72		401
Provisions pour risques et charges	858	270	(20)	1 107

La dépréciation sur comptes clients concerne des créances sur les filiales à hauteur de 582 k€.

La dépréciation sur compte courant est relative aux avances de trésorerie antérieurement consenties aux filiales.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent à des litiges avec des tiers ou à des dépenses futures liées à des engagements nés avant le 31 décembre 2021.

Leur montant correspond à la meilleure estimation du risque à la date d'établissement des états financiers.

La provision pour pensions correspond aux engagements d'indemnité pour fin de carrière. Les modalités de détermination de cette provision sont précisées dans le paragraphe « Engagement pour départ à la retraite ».

Note 8 – Emprunts et dettes financières

En k€ Emprunts et dettes financières	Moins d' 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts bancaires	788	485	0	1 273
Emprunts et dettes financières	788	485	0	1 273

Au 31 décembre 2021, les dettes financières comprennent le solde des emprunts bancaires souscrits au cours des exercices 2017 et 2018 et qui s'élèvent respectivement à 380 k€ et 893 k€.

Le PGE souscrit en 2020 pour un montant de 3 900 k€ a été remboursé par anticipation au cours du deuxième trimestre 2021.

Note 9 – Détail et échéances des dettes d'exploitation

En k€	Montant Brut	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
<i>Autres dettes</i>				
Av. et Ac.reçus s/com.	84	84	0	0
Fournisseurs	16 182	16 182	0	0
Dettes sociales	1 852	1 852	0	0
Dettes fiscales	477	477	0	0
Autres dettes	119	119	0	0
Avoirs à établir	2 270	2 270	0	0
TOTAL	20 984	20 984	0	0

Les dettes fournisseurs incluent un montant de 13,8 M€ dus à Maytronics Ltd.

Les avoirs à établir correspondent principalement aux remises de fin d'année accordées aux clients.

Note 10 – Détail des charges à payer et produits à recevoir

En k€	31/12/2021
<i>Détail des charges à payer</i>	
Intérêts courus	1
Fournisseurs factures non parvenues	1 479
Congés payés, y compris charges sociales	480
Remuneration y compris charges sociales	793
Charges fiscales à payer	156
Charges à payer	2 908
<i>Détail des produits à recevoir</i>	
Factures à établir	296
Autres	98
Produits à recevoir	393

Note 11 – Comptes de régularisation – Actif et Passif

En k€	2021	2020
Comptes de régularisation		
Charges constatées d'avance	186	178
Ecart de conversion Actif	0	0
Compte de régularisation actif	186	178
Ecart de conversion Passif	0	0
Produits constatés d'avance	522	355
Compte de régularisation passif	522	355

Les charges constatées d'avance résultent de l'application du principe d'indépendance des exercices. Son application implique que les charges enregistrées au cours de l'exercice correspondent à des achats de biens ou services devant intervenir ultérieurement. Elles sont soustraites des charges de l'exercice par l'intermédiaire d'un compte de régularisation. Les dépenses concernées sont essentiellement relatives à des assurances diverses et à des loyers.

Les produits constatés d'avance incluent essentiellement la part (prorata temporis) des contrats de maintenance relatifs au produit Poséidon et facturés terme à échoir.

Note 12 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « piscine privée » est reconnu à la livraison des marchandises.

Concernant la « sécurité piscine publique », la majorité des affaires est placée sous le régime des marchés publics. Dans le cas d'opérations partiellement exécutées, le chiffre d'affaires est reconnu sur une situation acceptée par le client.

Le chiffre d'affaires maintenance est reconnu à sa valeur contractuelle pour la période écoulée sur l'exercice.

La répartition géographique du chiffre d'affaires se présente ainsi :

En k€	2021	2020
France	78 034	55 103
Europe	2 720	2 501
Reste du monde	856	1 161
Chiffre d'affaires	81 610	58 764

Note 13 – Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Le détail des dotations et reprises d'exploitation de l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous :

En k€ <i>Dotations et reprises d'exploitation</i>	Dotations	Reprises	postes du bilan liés
Amortissements immobilisations incorporelles	123		Note 1
Amortissements et dépréciations immobilisations corporelles	495		Note 2
Provisions R&C	270	20	Note 7
Provisions clients groupes	46		Note 7
Provisions clients hors groupe	12	43	Note 7
Provisions s/ stocks	32	0	Note 4
Dotation amortissements - provisions	977	63	

Note 14 – Résultat financier

En k€ <i>Résultat financier</i>	2021	2020
Revenu valeurs mobilières de placement		
Gains de change	11	1
Reprise de provision sur créances liée à des participations	0	0
Autres produits financier	0	0
Total des produits financiers	11	1
Intérêts emprunt et comptes courants	(25)	(98)
Escomptes accordés	(28)	(10)
Perte de change	(4)	(7)
Total des charges financières	(58)	(116)
Résultat financier	(47)	(115)

Les intérêts sur emprunts et comptes courants correspondent essentiellement aux emprunts bancaires souscrits au cours des exercices 2017 et 2018. La rémunération de ces emprunts souscrits en 2017 et 2018 est de respectivement 1,45% et 1,50%.

Note 15 – Résultat exceptionnel

En k€	2021	2020
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	1	0
Reprises sur provisions réglementées	59	0
Reprises sur dépréciations exceptionnelles	589	
Total des produits exceptionnels	648	0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(56)	(24)
Charges exceptionnelles diverses	(565)	
VNC des immobilisations financières	(24)	(39)
Total des charges exceptionnelles	(645)	(63)
Résultat exceptionnel	3	(63)

Les reprises sur dépréciations exceptionnelles et les charges exceptionnelles diverses concernent principalement des créances sur les filiales brésiliennes et espagnoles, préalablement dépréciées, et passées en perte au cours de l'exercice.

Note 16 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En k€	2021			2020		
	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net
<i>Impôts sur les sociétés</i>						
Résultat courant	6 867	(816)	6 051	5 375	(659)	4 716
Résultat exceptionnel	3	(1)	2	(63)	18	(46)
Crédit impôt recherche	0	123	123	0	102	102
Total	6 870	(694)	6 176	5 312	(539)	4 772

Après imputation des déficits reportables sur le résultat fiscal de la période, le montant de la charge d'impôt sur les sociétés s'élève à 817 k€ au 31 décembre 2021.

Note 17 – Situation fiscale latente et différée

En k€	31/12/2021
Situation fiscale latente et différée	Bases
Provisions règlementées	0
Total des accroissements	0
Contribution sociale de solidarité 2021	101
Effort construction 2021	23
Provision pour pension	401
Total des allègements	525
Situation fiscale latente au 31/12/2021	(525)

Le montant des pertes fiscales reportables s'élève à 13 665k€ au 31 décembre 2021.

Note 18 – Litiges

MG International – Maytronics France a fait l'objet d'une assignation devant le Tribunal judiciaire de Paris en date du 20 décembre 2021 relative à son activité de couvertures automatiques. En accord avec ses conseils, la Société conteste le bien-fondé des réclamations de la partie adverse et considère que la procédure en cours n'aura pas d'impact significatif sur ses états financiers.

V. Filiales et Participations

L'ensemble des actifs liés aux filiales n'ayant plus d'activité au 31 décembre 2021 est déprécié à hauteur des valeurs non recouvrables.

La liquidation de la filiale MG Iberica reste en cours à fin 2021.

Les tableaux ci-dessous présentent les créances clients et comptes courants liés aux filiales :

Clients groupe (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/20	Valeur brute au 31/12/21	Dépréciation au 31/12/20	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/21	Valeur nette au 31/12/21
MG Iberica	215	0	215		(215)	0	0
MG Brasil	32	0	32		(32)	0	0
Poseidon US	535	582	535	47		582	0
Total	783	582	783	47	(247)	582	0

Comptes courants filiales (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/20	Valeur brute au 31/12/21	Dépréciation au 31/12/20	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/21	Valeur nette au 31/12/21
MG Iberica	241	0	241		(241)	0	0
MG Brasil	23	0	23		(23)	0	0
Poseidon US	296	296	295	1		296	0
Total	558	296	558	1	(264)	296	0

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats liés aux filiales et participations détenues par MG International au 31 décembre 2021.

31/12/2021	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Ibérica	30	(491)	80%	24	0	0	0	0	-
Poseidon U.S.	81	(934)	100%	76	0	0	338	1	-
TOTAL				100	0	0			

31/12/2020	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	14	(86)	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	(491)	80%	24	0	0	0	0	-
Poseidon U.S.	81	(863)	100%	76	0	0	390	78	-
TOTAL				124	0	54			

MG Brasil a été liquidée et MG Iberica est en cours de liquidation au 31 décembre 2021.

Les variations du capital social et des capitaux propres relatives à la filiale Poséidon US sont impactées par les variations de taux de change.

Eléments concernant les entreprises liées

En k€	2021	2020
<u>Eléments concernant les entreprises liées</u>		
<u>Postes du bilan (valeurs brutes)</u>		
Participations	100	124
Prêts	0	54
Créances clients et comptes rattachés	616	853
Comptes courants des filiales	296	559
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 779	3 086
<u>Poste du compte de résultat</u>		
Chiffre d'affaires	545	976
Achats et variations de stocks	48 635	33 726
Autres achats et charges externes	245	168
Dotations provisions sur comptes courants	0	1
Intérêts	0	35

Outre les filiales de MG International, le périmètre des entreprises liées inclut Maytronics Ltd, actionnaire à 73,03% de MG International ainsi que ses filiales.

VI. Complément d'informations

1. Autres engagements financiers - Engagements donnés

Au 31 décembre 2021, un contrat de gage de fonds de commerce Vision IQ et de certains de ses brevets constituent un engagement de la S.A. MG International.

Cette garantie antérieurement détenue par un pool bancaire, a été transférée depuis le 2 janvier 2009 à la société Maytronics Ltd suite au rachat par cette dernière du solde de la dette sénior à laquelle elles sont attachées.

Au 31 décembre 2021 les principaux locaux occupés par la société font l'objet de baux commerciaux dits 3/6/9 :

- Le bail relatif aux locaux occupés par l'atelier de réparation et le stockage des pièces détachées est arrivé à échéance en octobre 2018 et a été renouvelé pour une période de dix ans.
- Le bail relatif aux locaux occupés par l'établissement secondaire sis à Boulogne-Billancourt arrive à échéance au mois de mars 2024.
- Le bail relatif aux locaux occupés par des bureaux (nouveau Siège social de la société) et par le site de production dédié à la fabrication des couvertures de piscine à La Ciotat arrivera à échéance en 2026, étant précisé que ce bail contient une faculté de résiliation anticipée au 1er janvier 2021 qui serait assortie d'une pénalité.
- Le bail relatif aux locaux situés à Clamart arrivera à échéance en 2025.

L'engagement total relatif aux loyers immobiliers s'élève à 1.995 k€ au 31 décembre 2021 dont 579 k€ à moins d'un an.

2. Engagement pour départ à la retraite

Le régime de retraite de MG International correspond à un régime à cotisations définies. Des actifs dédiés à la couverture des obligations sont constitués auprès de compagnies d'assurance privées qui supportent l'engagement à hauteur de 21 k€.

Le montant de l'engagement non couvert par un régime d'assurance fait l'objet d'une provision pour indemnités de départ à la retraite de 401 k€.

Les principales hypothèses de détermination de l'engagement sont mentionnées ci-après :

- Taux d'actualisation : 0,65%
- Taux annuel d'évolution des salaires : 2%
- Taux de rotation : 2,6%
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de mortalité : INSEE 2015-2017 par sexe

3. Répartition des effectifs

Effectif inscrit au 31 décembre	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Cadres	46	43	42
Non cadres	59	50	48
Total	105	93	90

4. Rémunération des organes de direction

Le montant des rémunérations brutes allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'est élevé pour l'année 2021 à 368 k€.

5. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes s'élève à 57.014 € HT pour l'exercice 2021.

6. Consolidation

Depuis le 1er janvier 2009, MG International SA n'établit plus de comptes consolidés.

Depuis cet exercice 2021, MGI ne bénéficie plus du droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils suivants :

Total du bilan : 24.000.000 euros ;
Montant net du chiffre d'affaires : 48.000.000 euros ;
Nombre moyen de salariés permanents : 250.

Au 31 décembre 2021, le groupe MGI dépasse deux de ces trois critères (total du bilan et montant net du chiffre d'affaires).

Néanmoins, les deux filiales contrôlées exclusivement par MG International ne représentent, tant seules que cumulées, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif de régularité, de sincérité et d'image fidèle des comptes. Pour ce motif, MG International est exemptée de l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés, en conformité avec l'article L.233-17-1 du Code de commerce.

La société MG International S.A. est consolidée dans les comptes de Maytronics Ltd, Kibbutz Yizre'el, 19350 Israël.